

Chers parents,

L'APEL (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre)

Est la plus importante association nationale de parents d'élèves, avec plus de 823 000 familles adhérentes, qui ont librement choisi de confier leurs enfants à un établissement catholique d'enseignement.

L'APEL est un mouvement apolitique et non confessionnel, **qui a pour vocation de vous représenter à tous les niveaux de la vie scolaire**, au sein de l'établissement de vos enfants, mais aussi au niveau départemental par l'intermédiaire de l'APEL du Morbihan, au niveau régional avec l'APEL de Bretagne et au niveau national avec l'APEL Nationale, **ainsi qu'auprès des collectivités territoriales et des instances de l'enseignement catholique.**

C'est dans cet esprit que sont proposés de nombreux services :

- la publication de « Famille et Education », magazine bimestriel distribué gratuitement aux adhérents et véritable source d'informations pratiques, de conseils et de témoignages
- la mise à jour quotidienne du site Internet des APEL - www.apel.asso.fr
- l'existence d'une plateforme téléphonique mettant à la disposition des familles toute une équipe de spécialistes (conseillers scolaires, psychologues, juristes) via un numéro AZUR : 0810 255 255

Sur le site de la DDEC au Vincin à Arradon, le I.C.F (Information et Conseil aux Familles) propose à celles-ci un accueil personnalisé pour les aider en matière de scolarité et d'orientation.

Au sein du, collège Lycée Saint-François-Xavier L'APEL, c'est :

une équipe de parents bénévoles qui participe à la vie de l'établissement. Elle a pour mission d'être à l'écoute de tous les parents, d'établir un lien entre les familles, le chef d'établissement, et les enseignants.

Elle intervient pour émettre des propositions dans un esprit de dialogue et de confiance.

Concrètement, l'APEL

- prend part aux organes de gestion de l'établissement
- participe à l'accueil des nouveaux parents à la rentrée, lors des réunions parents/professeurs et lors des Portes Ouvertes de l'établissement
- participe aux conseils de classe et aux conseils de discipline
- participe à la marche de solidarité tous les ans
- organise et participe à la fête de l'établissement
- participe financièrement grâce au soutien de vos cotisations à des projets déterminés chaque année par l'association, aide pour financer des voyages, des équipements pour les équipes ou sur les cours du collège....
- Informe les familles sur l'orientation au BDI (Bureau de Documentation et d'Information)
- s'implique dans des projets de pédagogie préventive par le biais de conférences suivies de débats, en
2011 : «L'adolescence : faut-il en faire une maladie ?» par le docteur Revol

Nous avons besoin de votre soutien.

Vos adhésions et vos contributions

à l'APEL du collège-lycée Saint-François-Xavier sont capitales pour notre existence et pour la continuation de toutes ces actions.

1 – Pour rejoindre le conseil d'administration de l'APEL, il suffit de présenter sa candidature le jour de l'Assemblée Générale afin d'être élu par les adhérents.

Se porter candidat requiert une présence et une participation régulières aux réunions.